

Avis public



DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis public est, par la présente, donné que le conseil d'arrondissement, à sa séance ordinaire du 5 septembre 2023, à 19 heures, au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée, statuera sur la demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

5750, rue Lavoie

Cette dérogation mineure permettrait de déroger à l'article 340 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (01-276), afin de permettre une dépendance en cour avant pour un bâtiment institutionnel jumelé situé au 5750, rue Lavoie, en vertu du *Règlement sur les dérogations mineures* (RCA02 17006) - dossier relatif à la demande 3003236395.

Toute personne intéressée peut se faire entendre au conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Fait à Montréal, ce 18 août 2023.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate